



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM SAINT MARTIN, AGENCE DE MARIGOT 9 RUE DE LA REPUBLIQUE 97150 ST MARTIN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mr VALLET Geraud, représentant de la société 1531sxm S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe OYSTER POND 5 RUE DE LA FLIBUSTE 97150 ST MARTIN, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
VALLET Geraud	1 000	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 05360 21695601 81

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 06 juin 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Lu et approuvé

Valérie POTRON
Chargée d'affaires professionnels
0820830234

Valérie POTRON
Chargée de Clientèle
Crédit Mutuel